

COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL
DU 13 MARS 2017 à 20h30

Etaient présents : MM. Annick DUTERTRE - Daniel BELLAYE - Jean-Philippe LAURENT - Thierry GRÉMILLON - Gérard LANTENOIS - Didier JOURNET - Romain BURON - Cécile MÉRY.

Excusés : Céline SAUCET - Henri HÉRON

Absent : Néant

Secrétaire : Cécile MÉRY

APPROBATION DU COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 27 FEVRIER 2017

Sans aucune observation, le compte rendu de la réunion du 27 février est adopté à l'unanimité.

Documents de travail : Les comptes administratifs 2016 de la commune et de l'assainissement sont remis à chaque conseiller.

APPROBATION DU COMPTE ADMINISTRATIF 2016 – Commune

(7 votants sous la présidence de M. Daniel BELLAYE – Madame le Maire ayant établi le C.A. n'a pas le droit de le voter)

FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT	
Recettes	306 338,24 €	Recettes	80 183,71 €
Dépenses	229 737,98 €	Dépenses	72 980,11 €
Resultat de l'exercice	76 600,26 €	Solde d'exécution (excédent)	7 203,60 €
Report du résultat N-1 (002)	184 359,30 €	Report du résultat N-1 (001)	- 47 125,07 €
		Solde à reporté (001) 2017	- 39 921,47 €
		Restes à réaliser en dépenses	- 21 190,13 €
		Restes à réaliser en recettes	
Excédent de fonctionnement	260 959,56 €	Besoin de financement	- 61 111,60 €

A l'unanimité des membres votants, le compte administratif 2016 est approuvé.

APPROBATION DU COMPTE DE GESTION 2016 – Commune

Le compte de gestion 2016 dressé par M.SOUBIRAN, trésorier, présentant les mêmes résultats que le compte administratif, n'appelle ni observation ni réserve. Il est donc approuvé à l'unanimité des membres votants.

AFFECTATION DU RESULTAT DE FONCTIONNEMENT 2016 – Commune

Compte tenu du déficit d'investissement 2016 de 39 921,47 €,
 des restes à réaliser en dépenses pour 21 190,13 €

il y a lieu de prévoir une affectation de résultat de 61 111,60 € pour régler les dépenses d'investissement 2016.

L'**excédent de fonctionnement** sera alors repris au budget 2017 pour **199 847,96 €**, de même que le **déficit d'investissement** pour **39 921,47 €**.

APPROBATION DU COMPTE ADMINISTRATIF 2016 – Assainissement

(7 votants sous la présidence de M. Daniel BELLAYE – Madame le Maire ayant établi le C.A. n'a pas le droit de le voter)

EXPLOITATION

Dépenses	1 462,11 €
Recettes	1 494,97 €

Résultat **32,86 €**

Report Résultat N-1 (excédent)	8 842,98 €
--------------------------------	------------

Excédent d'exploitation	8 875,84 €
-------------------------	------------

INVESTISSEMENT

Dépenses	152,74 €
Recettes	386,83 €

Résultat **234,09 €**

Report Résultat N-1 (excédent)	12 990,46 €
--------------------------------	-------------

Solde d'exécution	13 224,55 €
-------------------	-------------

A l'unanimité des membres votants, le compte administratif 2016 est approuvé. Il présente un excédent d'exploitation de 8.875,84 € et un excédent d'investissement de 13.224,55€.

APPROBATION DU COMPTE DE GESTION 2016 – Assainissement

Le compte de gestion 2016 dressé par M. SOUBIRAN, trésorier, présentant les mêmes résultats que le compte administratif, n'appelle ni observation ni réserve. Il donc est approuvé à l'unanimité des membres votants.

AFFECTATION DU RESULTAT D'EXPLOITATION 2016 – Assainissement

La section d'investissement présentant un excédent, et n'ayant pas de restes à réaliser, l'affectation sera de 00 € ; les résultats de chacune des sections d'exploitation et d'investissement seront repris tels que figurant au compte administratif 2016 soit :

- Investissement – recettes (001) pour 13 224,55 €.
- Exploitation – recettes (002) pour 8 875,84 €.

VOTE DES SUBVENTIONS

Madame le Maire propose au conseil municipal de voter les subventions 2017.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à la majorité des membres présents :

- **VOTE** les subventions 2017 suivantes

OCCE Coopérative scolaire de Nogent-St Georges	400,00 €
Comité du Souvenir Français de Bonnétable	240,00 €
Association des Parents d'Elèves de Nogent-St Georges	100,00 €
La Patriote de Bonnétable	100,00 €
Association des ACPG et AFN de St Georges-du-Rosay	70,00 €
AFM Téléthon Délégation de la Sarthe	50,00 €
ADAPEI de la Sarthe	50,00 €
<i>Compte 6574</i>	1010,00 €

- **PREND NOTE** que les crédits nécessaires seront inscrits au budget 2017.

QUESTIONS DIVERSES

- Madame le Maire demande aux membres du Conseil municipal de lui faire part des points qu'ils souhaiteraient aborder dans les orientations budgétaires pour 2017. Monsieur Thierry GREMILLON demande s'il a été budgété des travaux de voirie. Madame le Maire précise qu'il n'a pour le moment été prévu que la réfection des trottoirs Route de Dehault. Il semble nécessaire de prévoir également la réparation des chemins de La Plumardière et de La Couperie ainsi que

l'entrée de Monsieur SIMON. Monsieur Gérard LANTENOIS rappelle la nécessité de prévoir un revêtement pour l'allée centrale du cimetière.

- Madame le Maire a reçu la visite de M. et Mme VASSEUR, venus déposer un courrier. Le nettoyage du terrain au lieu-dit La Quiénière sera effectué avant fin mai.
- Monsieur le Sénateur-Maire de Bonnétable a informé Madame le Maire de l'attribution d'une aide relevant de la Réserve parlementaire pour notre projet Place de la Bascule d'un montant de 8000€. Nous sommes dans l'attente de la notification.
- Monsieur SALINESI du Perche Sarthois nous a contacté pour connaître l'avancement du dossier concernant les travaux Place de la Bascule, compte tenu de la date de la prochaine commission fin avril. La suivante n'étant prévue qu'à la rentrée de septembre. Nous sommes dans l'attente d'un retour du Conseil Départemental suite à la visite de Monsieur Le Quement.
- La planche du lavoir sera remontée en avril par Monsieur Henri HÉRON.
- Madame le Maire demande aux membres du Conseil municipal de bien vouloir communiquer leurs disponibilités afin de préparer le planning des permanences du bureau de vote pour l'élection présidentielle du 23 avril prochain.

Séance levée à 21h15.